



Berchem-Sainte-Agathe, le 31 octobre 2013.

Mesdames, Messieurs les
Conseillers communaux

Objet : Question écrite de Madame Van Den Broucke

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse à la question écrite de Madame Van Den Broucke, conseillère communale concernant les dérogations délivrées à l'occasion de la journée sans voiture du 22 septembre.

Nombre de dérogations délivrées :

2013	2012	2011
300	280	250

Remarque : cette année 2013, nous avons fixé comme date de clôture des demandes de dérogation le mercredi 18 septembre. Or, Bruxelles-Ville a clôturé le vendredi 13. Nous avons donc vu affluer le lundi toute une série de demandes émanant d'entreprises devant faire des déplacements sur différentes communes bruxelloises et ayant obtenu un refus à Bruxelles-Ville.

Classement des demandes les plus courantes :

- 1) Déplacements pour raisons médicales (beaucoup d'infirmiers/ères à domicile et de personnel de maisons de repos ou de Valida, ou transport de personnes pour raisons médicales)
- 2) Travail avec horaires particuliers (aéroport notamment) ou nécessitant des déplacements multiples (par ex. livraisons horeca, dépannages)
- 3) Départs et retours de vacances avec justificatif (copie réservation ou billet d'avion)
- 4) Evénements exceptionnels (cette année par ex. bcp de personnes pour un baptême célébré à l'Eglise de Berchem-Ste-Agathe)

Pour le reste, pratiquement aucune exception. Peut-être à citer pour cette année 2013, demande de la part d'exposants au Dog Show organisé le 22 septembre au Heysel, qui devaient se déplacer avec leur(s) chien(s) et ne pouvaient donc utiliser les transports en commun...

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Pour le Secrétaire communal,
Le Directeur Délégué,

Sandra GOEGEBEUR

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Karin ARIJS

Tel. : 02 464 04 72
Fax : 02 464 04 97

Courriel : karijs@
1082berchem.irisnet.be

Réf. 198 /2013